

**Compte rendu
du Conseil Municipal
du 20 mai 2016**

Le vingt mai deux mille seize, à vingt heures trente, à la Mairie, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain DUTRANOIS, Maire.

Conseillers en exercice : Monsieur Alain DUTRANOIS, Monsieur Dominique DONY, Monsieur Noël ROUX, Monsieur Gérard GARCIA, Monsieur Didier CRUZOL, Madame Cécile FERRIER-BOURDET, Madame Valérie COMBES, Monsieur Jonathan MEIKOW, Monsieur Jacques ROUGER, Madame José TEN DIJK-VAN DIERMEN et Monsieur Benoit BOURDET.

Représentés :

Absents : Monsieur Benoit BOURDET.

Madame Cécile BOURDET a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait un tour de table et constate que le quorum est atteint. L'Assemblée fixe l'ordre du jour des questions diverses.

La séance est ouverte conformément à l'ordre du jour suivant :

- prêt relais Crédit Agricole
- encaissement du chèque des chasseurs
- achat et pose d'un compteur défalqueur à la salle des fêtes
- suivi des travaux du château
- projet d'inauguration du château le 03 septembre 2016
- réunion d'information "commune nouvelle"
- approbation de taux d'imposition ("état n°1259")

- questions diverses

Délibérations du conseil:

participation des chasseurs aux frais de chauffage de la salle des fêtes (DE 2016 12)

Objet : participation des chasseurs aux frais de chauffage de la salle des fêtes

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'ayant utilisé la salle des fêtes gracieusement à plusieurs reprises, l'association de chasse *relais de Saint Jean* a voulu donner sa contribution en participant aux frais de chauffage pour la somme de 50 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter cette participation financière de la part de l'association de chasse relais de Saint Jean.

vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016 (DE 2016 13)

Objet : vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016

Monsieur le Maire rappelle que le document "état n°1259" donnant les taux d'imposition doit être visé par la préfecture et doit désormais s'accompagner d'une décision du conseil municipal.

En accord avec "l'état n°1259" signé le 04 avril 2016 par Monsieur le Maire en accord avec le conseil municipal (séance du 31 mars 2016), les taux d'imposition resteront stables pour l'année 2016.

Taux de la taxe d'habitation = 7,25
Taux de la taxe foncière (bâti) = 14,77
Taux de la taxe foncière (non bâti) = 153,69

Le Conseil Municipal,
APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,
Par [10] voix pour, [0] voix contre, et [0] abstention.
DÉCIDE de valider les taux ci-dessus énoncés.
DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire.

crédit relais auprès du Crédit Agricole (DE 2016 14)

Objet : crédit relais auprès du Crédit Agricole

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal d'un besoin de trésorerie afin de préfinancer les travaux du château.

La caisse régionale de Crédit Agricole NORD MIDI PYRENEES propose l'attribution d'un *crédit relais* aux conditions suivantes :

Montant : 50 000 €

Durée : 24 mois avec 23 mois de différé

Taux variable : E3M + 1,40 % soit 1,20 % au jour de l'offre

Intérêts : trimestriels

Capital : in fine

Frais de dossier : 150 €

Un 1er tirage devra être effectué dans les quatre mois qui suivent la signature du contrat.

Garantie : sans garantie

Le Conseil Municipal,
APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,
Par [10] voix pour, [0] voix contre, et [0] abstention.
DÉCIDE d'accepter les conditions ci-dessus énoncées.
S'ENGAGE, pendant toute la durée du prêt, à créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les sommes nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances.
DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Questions et informations diverses

Le conseil approuve à l'unanimité le projet d'achat et de pose d'un compteur défalqueur à la salle des fêtes.

Au château, l'enduit de la façade avant sera fait prochainement. Les travaux de la tour sud seront terminés début juin 2016. L'inauguration des travaux en présence des élus se fera le 3 septembre 2016 à 11h.

Une réunion d'information sur le thème "commune nouvelle" aura lieu à la salle des fêtes de Mauroux le 13 juin 2016 à 18h.

Le conseil municipal considère que ses rapports avec Madame Uyttenbroeck au sujet du site internet de la commune n'ont plus lieu d'être. L'affaire est close.

Les poubelles sont constamment pleines et débordent au lieu dit Récès. Monsieur Ourtoule, de la communauté de communes, sera informé.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 22h12.

La Secrétaire,
Cécile BOURDET

Le Maire,
Alain DUTRANOIS